



1824 - ABJURATION

L'an mil huit cent vingt quatre, le premier jour du mois de janvier en présence des témoins soussignés, Marguerite Muller née à Deux Ponts principauté d'Allemagne, veuve Plesse, domiciliée depuis plusieurs années au Pont Verrier paroisse de Saint Phal, âgée de cinquante ans, ayant reconnu que hors la vraie Eglise, il n'y a point de salut, de sa bonne volonté, et sans aucune contrainte a fait sa profession de foi catholique, apostolique et romaine et abjuré l'hérésie de Luther entre mes mains, de laquelle je lui ai donné publiquement l'absolution en vertu du pouvoir que Monseigneur Etienne Antoine de Boulogne archevêque, évêque de Troyes, pair de France, par Monsieur Darvisnet son grand vicaire, en datte du vingt et un décembre dernier, m'a donné pour cet effet, en foi de quoi, je prêtre curé desservant la paroisse de Saint Phal, ai signé le présent acte avec les témoins ci-dessous mentionnés Jean Charles Rigoley adjoint de la commune de Saint Phal, Edme Hugues Paschal Pain, Etienne Haillot et Jean Baptiste Pioley tous propriétaires et cultivateurs à Saint Phal.

Fait en l'église de Saint Phal les jour et an que dessus
Haillot, JB Pioley, Pain, Rigoley, Bossuot desservant de
Saint Phal.

Michel BAZIN – A. 2042